

Rapport annuel (2003)

Observatoire des Droits de l'Internet

Observatoire des Droits de l'Internet

« L'Internet en toute confiance »



<http://www.internet-observatory.be>

101001010101010

001010101001010101001

Notes de l'éditeur

Site internet

<http://www.internet-observatory.be>

Remerciements

L'Observatoire des Droits de l'Internet remercie la Direction générale de la Statistique et de l'Information économique qui assure le secrétariat de l'Observatoire.

Commande

Le rapport annuel peut être téléchargé (en format pdf) sur le site internet de l'Observatoire des Droits de l'Internet :

http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/pdf/brochures/annual_report_2003_fr.pdf

Le rapport peut aussi être obtenu par courrier, dans la mesure des stocks disponibles. Dans ce cas, veuillez envoyer votre demande au [secrétariat](#) de l'Observatoire des Droits de l'Internet en mentionnant le titre du rapport et votre adresse.

*Observatoire des Droits de l'Internet
Secrétariat
Rue de l'Industrie 6
1000 Bruxelles*

Copyright

Aucune forme de cette publication ne peut être reproduite et/ou publiée au moyen d'impression, photocopie, microfilm, ou autre moyen quelconque sans autorisation préalable de l'éditeur.

Imprimé par le [Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie](#).

Editeur responsable

Thibault VERBIEST, Rue de l'Industrie 6, 1000 Bruxelles

Dépôt légal

D2004/1226/20

Date de publication

Mai 2004

Table des matières

NOTES DE L'ÉDITEUR.....	2
TABLE DES MATIÈRES.....	3
RÉSUMÉ	5
PRÉFACE	7
1. SÉANCES PLÉNIÈRES	9
2. GROUPES DE TRAVAIL	13
3. INITIATIVES.....	15
4. COOPÉRATION ET CONFÉRENCES	19
5. LISTE DES MEMBRES	21
6. CALENDRIER DES ACTIVITÉS.....	23

Résumé

Lors de sa deuxième année d'existence, l'Observatoire des Droits de l'Internet a consolidé des travaux entamés un an plus tôt.

Quatre projets d'avis furent rédigés en 2003 par les groupes de travail mis en place.

Le contenu du [site web](#) fut consolidé et un [forum de discussion](#) a été mis en place avec l'appui logistique du [Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie](#).

L'Observatoire a co-organisé un forum parlementaire « [Société de l'information : Faut-il légiférer ?](#) » qui s'est tenu le 10 février 2003 dans les locaux du Parlement à Bruxelles.

Des contacts furent noués, voire consolidés avec des organismes belges, étrangers et des institutions internationales.

L'Observatoire représente désormais la Belgique dans un [réseau européen](#) de co-régulation de l'internet.

Des membres de l'Observatoire ont également participé à cinq conférences. En particulier, ils ont participé activement à la préparation du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) dont la première phase a eu lieu à Genève.

Au total, huit séances plénières eurent lieu en 2003 et deux avis furent approuvés, le premier portant sur la [protection des mineurs sur l'internet](#), le second sur le [gouvernement électronique](#).

Préface

Le présent document reprend les activités de [l'Observatoire des Droits de l'Internet](#) au cours de l'année 2003.

L'Observatoire des Droits de l'Internet est un organisme de droit public. Il a été créé à l'initiative de Monsieur Charles Picqué, Ministre fédéral de l'Économie, par un arrêté royal¹ paru en 2001.

Cet organisme a pour mission, soit d'initiative, soit à la demande du Ministre qui a les Affaires économiques dans ses attributions :

- de formuler des avis au sujet des problèmes économiques relatifs à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- d'organiser la concertation entre les acteurs économiques concernés ;
- d'informer et sensibiliser le public dans ces matières.

L'Observatoire se compose² non seulement de personnalités ayant une expérience incontestée dans les nouvelles technologies mais également de représentants des acteurs économiques et de représentants des utilisateurs. En outre, le Ministre de l'Économie et le Ministre des Classes moyennes ont chacun un observateur (sans voix délibérative), compte tenu de l'importance que revêt le commerce électronique pour les entreprises.

Le secrétariat de l'Observatoire est tenu par deux fonctionnaires du [Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie](#). En outre, ce dernier finance diverses dépenses³ liées au fonctionnement de l'Observatoire. Enfin, le département prête du matériel informatique au président de l'Observatoire et il met des locaux à disposition de l'Observatoire pour la tenue de ses réunions.

¹ Arrêté royal du 26 novembre 2001 portant création de l'Observatoire des Droits de l'Internet (Moniteur belge du 15 décembre 2001, pages 43296-43297).

² La liste complète des membres est reprise dans les pages 21 et 22.

³ Jetons de présence et indemnités de déplacement des membres, missions en Belgique et à l'étranger, frais de fonctionnement (papier, timbres, ...), impression de brochures et d'avis, fonctionnement et mise à jour du site web, ...

1. Séances plénières

L'Observatoire des Droits de l'Internet a tenu huit séances plénières en 2003.

Séance du 29 janvier 2003

Les membres assistent d'abord à un exposé de Monsieur Michel Lefèbvre ([Service public fédéral Économie, PME, Classes moyennes et Énergie](#)) sur le fonctionnement du Service de veille sur l'internet de la Direction Générale *Contrôle et Médiation*.

Ensuite, les membres présents adoptent à l'unanimité [l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet](#)⁴.

Ils discutent enfin des préparatifs de la [Journée de l'Internet 2003](#) qui aura lieu le 10 février 2003 dans la Salle du Congrès du Parlement.

Séance du 12 mars 2003

Les membres assistent d'abord à un exposé de Monsieur Willy Verdonck ([Communauté flamande](#)) sur la politique de la Flandre en matière de technologie de l'information et de la communication (TIC), les instruments mis en place et plus particulièrement le « Strategisch Digitaal Forum » ([SDF](#)).

Les membres écoutent ensuite une présentation de Madame Anne-Marie Straus ([Agence wallonne des Télécommunications](#)) sur l'Agence wallonne des télécommunications ([AWT](#)) en Wallonie.

Les participants discutent des possibilités de coopération entre l'[AWT](#), le [SDF](#) et l'[Observatoire](#).

Enfin, les membres sont informés de la création d'un [forum de discussion](#)⁵ sur le [site web](#) de l'Observatoire.

Séance du 30 avril 2003

Les membres sont informés que l'Observatoire a reçu une accréditation pour participer au sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)) dont la première phase se déroulera à Genève (Suisse) du 10 au 12 décembre 2003.

⁴ http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/pdf/advices/advice_fr_001.pdf

⁵ http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/forum.htm

Les participants évoquent diverses questions relatives au fonctionnement de l'Observatoire, à savoir une révision du planning et l'engagement d'un ou deux juristes.

Ils discutent ensuite de la campagne de sensibilisation visée dans l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur Internet.

Enfin, le président informe les membres qu'un contrat sera passé pour développer le contenu du site web de l'Observatoire.

Séance du 14 mai 2003

Les membres assistent à un exposé de Monsieur Jan Deprest ([Fedict](#)) sur l'e-government en Belgique et sur le rôle joué par [Fedict](#) en ce domaine.

Ensuite, les membres évoquent le projet d'avis sur l'e-government ainsi que la façon d'arriver à une version finalisée de ce projet.

Ils évoquent ensuite [l'avis n°1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet](#), et plus particulièrement sa diffusion et son suivi.

D'autres points sont abordés : la question de la copie digitale, une initiative pour l'accessibilité du web⁶ du World Wide Web ([W3C](#)), et enfin le projet « Clic! » de la Fédération belge contre le Cancer.

Séance du 25 juin 2003

Les membres font le point sur l'état d'avancement du projet d'avis sur l'e-government.

Ils poursuivent les discussions relatives au lancement d'une campagne de sensibilisation visée dans [l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet](#).

Le point suivant porte sur la préparation du sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)). Une réunion préparatoire a eu lieu ce matin au niveau belge. Une réunion préparatoire au niveau international aura lieu au siège de [l'Unesco](#) à Paris (France) du 15 au 18 juillet 2003. L'Observatoire y proposera que les organisateurs du sommet prévoient la tenue un atelier sur la protection des mineurs.

L'enregistrement⁷ des noms de domaine « .kids » est ensuite abordée. L'Observatoire a déjà fait enregistrer plusieurs noms de domaine du troisième niveau.

⁶ En anglais « Web Accessibility Initiative » (WAI).

Les participants sont informés qu'un marché public a été attribué pour assurer le développement et la mise à jour du [site web](#) de l'Observatoire. Au terme de la procédure, le marché a été attribué à un consortium composé par le *Centre de Recherches Informatique et Droit (CRID)* et le « *Interdisciplinair Centrum voor Recht en Informatica* » (ICRI).

Enfin, les membres discutent du projet d'avis sur la fracture numérique.

Séance du 9 septembre 2003

Les membres assistent à un exposé de Madame Anne Lange ([Forum des droits sur l'internet](#)) sur le [Forum des droits sur l'internet](#) (France) ainsi que sur un service de médiation nouvellement créé. En conclusion, l'oratrice plaide pour la mise en place d'un réseau d'observatoires au niveau européen.

Les participants sont informés sur l'état d'avancement des préparatifs du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) dont la première phase se déroulera à Genève (Suisse) du 10 au 12 décembre 2003. Madame Caroline Ven (vice-présidente) et Monsieur Thibault Verbiest (président) représenteront l'Observatoire au SMSI à Genève et ils exposeront son point de vue sur la co-régulation.

Les membres sont également informés de contacts avec Monsieur Erkki Liikanen, Commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information. Celui-ci soutient l'idée d'une étude sur la co-régulation et la création d'un tel réseau en Europe.

Les participants font le point sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail sur l'e-government et du groupe de travail sur les obstacles au commerce électronique ainsi que sur la mise en œuvre de [l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet](#).

D'autres points en liaison avec le fonctionnement de l'Observatoire sont évoqués. Ils concernent la mise à jour du site web, les procédures pour l'engagement de deux juristes et la demande d'un budget propre sous la forme d'une dotation annuelle.

Séance du 21 octobre 2003

Les membres assistent à un exposé de Messieurs Michel Pigneret et Patrick Steinfort ([IAB Belgium](#)) sur la [branche belge](#) de l'organisation « *Interactive Advertising Bureau* » (IAB).

⁷ Pour plus de détails, prière de se référer aux recommandations du chapitre 4 (Labellisation et noms de domaines) de l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet.

Ensuite, les participants font le point sur l'historique des travaux réalisés par les cinq groupes de travail⁸.

Enfin, l'un des membres du groupe de travail sur le gouvernement électronique (ou « e-government) fait le point sur le projet d'avis révisé. Cette version sera modifiée pour tenir compte de certaines des remarques qui ont été envoyées par [Fedict](#). Le projet remanié sera présenté lors de la prochaine séance plénière.

Séance du 3 décembre 2003

Les membres assistent à un exposé de M. Alain Ejzyn ([ICHEC](#), unité e-business) sur les résultats d'une [étude](#) relative aux usages de l'internet par les PME bruxelloises.

Les membres sont informés que la délégation de l'Observatoire qui assistera à la première phase du sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)) fera partie de la délégation belge à Genève (Suisse).

Diverses informations sont ensuite communiquées sur le suivi de [l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet](#). Elles portent sur le lancement prochain de plusieurs propositions de loi visant la protection des mineurs sur internet qui seront déposées, notamment sur la publicité et le comportement à adopter envers les mineurs. Quant aux noms de domaine du troisième niveau, du type « kids.be », le projet est en discussion.

Puis les participants conviennent de renouveler en 2004 l'opération lancée l'année dernière en collaboration avec la Chambre des Représentants, à savoir la tenue d'une journée d'information des Parlementaires sur l'internet.

Enfin, les membres présents révisent légèrement [l'avis n° 2](#) de l'Observatoire qui s'intitule « [Facteurs de succès de l'e-gouvernement](#) » puis ils adoptent cet avis⁹ à l'unanimité.

⁸ Pour rappel, ces groupes étudient les thèmes suivants : la labellisation d'un site internet, la fracture numérique, le gouvernement électronique (ou « e-government), les obstacles au commerce électronique, la protection des mineurs sur l'internet.

⁹ http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/pdf/advices/advice_fr_002.pdf

2. Groupes de travail

L'Observatoire des Droits de l'Internet a poursuivi les travaux de cinq groupes de travail en 2003.

Ces groupes de travail couvrent les thèmes suivants : la labellisation d'un site internet, la fracture numérique, le gouvernement électronique (ou « e-government »), les obstacles au commerce électronique, la protection des mineurs sur l'internet.

Protection des mineurs sur l'internet

L'avis n°1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet¹⁰ a été adopté à l'unanimité des membres présents lors de la séance plénière du 29 janvier 2003.

Cet avis porte sur les moyens à mettre en œuvre pour que les jeunes ne soient pas confrontés à des sites préjudiciables (violents, pornographiques, racistes, ...).

Les points suivants ont été analysés : l'identification en ligne des mineurs ; le filtrage via des logiciels adéquats ; la labellisation et l'utilisation des noms de domaine ; l'adaptation et/ou l'amélioration du cadre légal. L'Observatoire préconise également de lancer une campagne de sensibilisation s'adressant à plusieurs publics.

Gouvernement électronique (ou « e-government »)

Les membres de ce groupe de travail ont tenu plusieurs réunions en 2003.

Plusieurs projets d'avis ont été présentés et discutés lors de différentes séances plénières en 2003.

La version finale a été adoptée à l'unanimité des membres présents lors de la séance plénière du 3 décembre 2003.

Voici un résumé de l'avis n° 2 qui s'intitule « *Facteurs de succès de l'e-gouvernement* »¹¹ :

« Dans cet avis, l'Observatoire des Droits de l'Internet (ci-dessous l'Observatoire) indique tout d'abord que le gouvernement électronique (e-gouvernement) doit aller de pair avec la simplification administrative. Dès lors, il convient avant tout d'optimiser les procédures dans le *back*

¹⁰ http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/pdf/advice/fr_001.pdf

¹¹ http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/pdf/advice/fr_002.pdf

office des pouvoirs publics et d'avoir recours à l'échange de données nécessaires entre les différents services publics, dans le respect de la législation sur les données à caractère personnel. Ensuite, les efforts de communication consentis jusqu'à présent sont très limités. Les entreprises et les citoyens ne sont donc pas suffisamment informés sur les services en ligne déjà disponibles et sur ce qui se prépare. Il paraît indispensable que les pouvoirs publics consacrent à court terme suffisamment de moyens et les ressources humaines nécessaires à leur plan d'action. Enfin, des conditions cadres ont été formulées dans trois domaines, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des services de l'e-gouvernement, la connaissance des attentes des citoyens et des entreprises, et enfin le renforcement de leur confiance dans l'e-gouvernement. ».

Labellisation d'un site internet

Distribué en séance lors de la réunion plénière du 17 décembre 2002, le projet d'avis proposé par ce groupe de travail n'a pas été soumis à discussion ni au vote en 2003.

Fracture numérique

Les membres de ce groupe de travail ont tenu plusieurs réunions en 2003.

Un projet d'avis a été présenté lors de la séance plénière du 25 juin 2003 mais il n'a pas été soumis au vote.

Obstacles au commerce électronique

Un projet d'avis a été transmis aux membres du groupe de travail qui ont tenu plusieurs réunions en 2003.

Le projet d'avis n'a pas encore été soumis en séance plénière en 2003.

Des réunions de travail sont prévues en 2004.

3. Initiatives

Forum parlementaire consacré à l'internet

« Société de l'information : Faut-il légiférer ? »

Le lundi 10 février 2003, l'[Observatoire des Droits de l'Internet](#) a organisé, en collaboration avec le Comité consultatif des questions scientifiques et technologiques de [la Chambre des Représentants](#), la Journée Internet 2003.

Ce forum parlementaire¹² sur l'internet s'est déroulé dans la salle de congrès du Parlement et avait pour titre « [Société de l'information : Faut-il légiférer ?](#) ».

Le secrétariat de l'Observatoire a contribué à la préparation du forum et quatre membres de l'Observatoire ont pris la parole comme orateurs durant cette journée.

Réseau européen de corégulation de l'internet

Réunion préparatoire (Bruxelles, 09/09/2003)

La présidente du [forum des droits sur l'internet](#) (France) et le président de [l'Observatoire des Droits de l'Internet](#) (Belgique) sont reçus par Monsieur Erkki Liikanen, Commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information.

Ce dernier a accueilli favorablement l'idée d'une étude sur la corégulation de l'internet et la création d'un tel réseau en Europe.

Conférence de presse (Genève, Suisse, 11/12/2003)

Monsieur Erkki Liikanen, Commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information, a annoncé le 11 décembre 2003 la création d'un [réseau européen de corégulation de l'internet](#).

L'annonce a eu lieu lors d'une conférence de presse qui a été organisée dans le cadre du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI, Genève, Suisse, 10-12/12/2003).

Ce [réseau](#)¹³ s'est fixé quatre objectifs :

- développer un réseau de ressources et d'expertise pour les questions juridiques liées à l'internet dans le cadre européen;

¹² http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/events/internetday_2003_fr.htm

¹³ <http://network.foruminternet.org/>

- organiser des débats publics avec toutes les parties intéressées au niveau européen sur le droit fondamental et les problèmes relatifs à l'usage d'internet (courrier électronique publicitaire non sollicité, protection des enfants, droits de propriété intellectuelle, etc.);
- soumettre aux institutions européennes des propositions traitant de sujets d'intérêt commun;
- participer au processus de suivi du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Pour l'instant, ce [réseau](#) est constitué par des organismes provenant de [sept pays européens](#) (Autriche, Belgique, France, Hongrie, Italie, Royaume-Uni, Suède). La Belgique y est représentée par l'[Observatoire des Droits de l'Internet](#). Le réseau est ouvert et d'autres organismes européens sont invités à le rejoindre sur base volontaire.

Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

Travaux préparatoires, PrepCom-2 (Genève, Suisse, 17-28/02/2003)

Le président de l'Observatoire des Droits de l'Internet a envoyé le 13 juillet 2003 une [contribution](#) à la préparation ([PrepCom2](#)) du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Concrètement, il proposait que les organisateurs programment la tenue d'un atelier sur la protection des mineurs sur l'internet lors du sommet mondial qui se tiendra à Genève en décembre 2003.

Réunion de contact au niveau belge (Bruxelles, 25/06/2003)

A son initiative, le président de l'Observatoire des Droits de l'Internet a rencontré des représentants belges ([SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie](#) ; Cabinet Télécommunications ; [CGRI - DRI](#) ; [CRID](#)).

Cette réunion avait pour but d'échanger des informations sur la préparation du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) dont la première phase se tiendra à Genève du 10 au 12 décembre 2003.

Travaux préparatoires, Intersession (Paris, France, 15-18/07/2003)

Le président de l'Observatoire des Droits de l'Internet a envoyé une [contribution](#) le 14 juillet 2003 à la préparation ([Intersession](#)) du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Concrètement, il proposait des amendements au projet de déclaration de principe et au projet de plan d'action.

Lors de l'intersession où il a assisté comme membre de la délégation belge, le Président de l'Observatoire a réussi à faire passer certains amendements.

Réunion de coordination au niveau belge (Bruxelles, 28/10/2003)

A l'initiative du [SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement](#), une délégation de l'Observatoire assiste à une réunion de coordination au niveau belge.

Cette réunion a permis de fixer les positions de la Belgique pour le sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)).

Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) – Première phase (Genève, Suisse, 10-12/12/2003)

Deux membres de l'Observatoire des Droits de l'Internet participent comme membres de la délégation belge à la première phase du sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)).

Lors de cet événement, l'un des membres de la délégation de l'Observatoire participe également à un atelier sur la protection des mineurs sur l'internet.

L'un des membres de la délégation de l'Observatoire assiste également à une conférence de presse au cours de laquelle Monsieur Erkki Liikanen, Commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information, annonce la création d'un [réseau européen](#) de co-régulation de l'internet. L'Observatoire représente la Belgique dans ce [réseau](#).

4. Coopération et conférences

Coopération

Au niveau belge

En 2003, l'Observatoire des Droits de l'Internet a noué, voire consolidé des contacts au niveau belge avec :

- Le [Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie](#) ;
- La [Commission de la protection de la vie privée](#) ;
- [Fedict](#) ;
- L'[IAB Belgium](#) ;
- Le [Parlement](#) fédéral ;
- L'[Agence wallonne des Télécommunications](#) (Région wallonne) ;
- Le « [Strategisch Digitaal Forum](#) » (Ministère de la Communauté flamande).

Au niveau international

En 2003, l'Observatoire des Droits de l'Internet a noué des contacts au niveau international avec :

- Le [forum des droits sur l'internet](#) (France) ;
- Le conseiller spécial du premier ministre français et le responsable de la mission pour l'économie numérique (France) ;
- L'organisme « [Oxford Internet Institute](#) » (Royaume-Uni) ;
- L'organisme « [Internet Watch Foundation](#) » (Royaume-Uni) ;
- La [Commission européenne](#) ;
- L'Organisation de Coopération et de Développement économiques ([OCDE](#)).
- Le secrétariat exécutif du sommet mondial de la société de l'information ([SMSI](#)).

Conférences

En 2003, des représentants de l'Observatoire des Droits de l'Internet ont participé aux conférences suivantes :

- « *Rewics 2003 - Rencontres wallonnes de l'Internet Citoyen* » (Charleroi, 24/02/2003)
- « *Quality labels for Web sites - alternative approaches to content rating* » (Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, 27/02/2003)
- « *SMSI Réunion intersession au siège de l'Unesco* » (Paris, France, 15-16/07/2003)
- « *Strategic Global Summit For E-Commerce* » (San Juan Capistrano, Etats-Unis, 17-20/09/2003)
- « *Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) - Première phase* » (Genève, Suisse, 10-12/12/2003)

5. Liste des membres

Liste des membres de l'Observatoire des Droits de l'Internet en 2003

Président

Thibault VERBIEST (titulaire) (a),
Avocat aux barreaux de Bruxelles et de Paris, Maître de conférence
à l'Université de Liège, Chargé d'enseignement à l'Université de
Paris I (Sorbonne).

Membres

Représentants d'un(e) Ministre

- Cellule stratégique du (de la) Ministre des Classes moyennes :
Machteld ORY (titulaire) (a),
Rudi ROTH (suppléant) (c).
- Cellule stratégique du (de la) Ministre de l'Économie :
Séverine WATERBLEY (titulaire) (a) (g),
Gaëtan ROELANDT (titulaire) (f).

Universités et centres universitaires

- Université de Liège (ULG) :
Franklin DEHOUSSE (titulaire) (a),
Renaud DUPONT (suppléant) (c).
- Vrije Universiteit Brussel (VUB) :
Bart DE SCHUTTER (titulaire) (a),
Katia BODARD (suppléante) (c).
- Interdisciplinary Centre for Law & Information Technology (ICRI),
KUL :
Jos DUMORTIER (titulaire) (a),
Christoph DE PRETER (suppléant) (c).
- Centre de Recherches Informatique et Droit (CRID), FUNDP :
Etienne MONTERO (titulaire) (a),
Hervé JACQUEMIN (suppléant) (d).

Fournisseurs de services de la société de l'information

- Club de la Sécurité informatique belge (CLUSIB) :
Luc GOLVERS (titulaire) (a),
Diane STRUYVEN (suppléante) (c).
- Internet Service Provider Association (ISPA) :
Jean-Philippe SCHEPENS (titulaire) (b),
Virginie VANDAMME (suppléante) (e).
- Agoria, Fédération multisectorielle de l'industrie technologique :
Karel UYTENDAELE (titulaire) (a),
Ilse HAESAERT (suppléante) (c).
- Fédération des Entreprises de Belgique (FEB) :
Caroline VEN (titulaire) (a), vice-présidente,
Jan STEENLANT (suppléant) (c).

Utilisateurs d'Internet

- Gezinsbond :
Ann DE ROECK-ISEBAERT (titulaire) (a),
Wim VAN POUCKE (suppléant) (CRIOC pour le Gezinsbond) (c).
- Association des consommateurs Test Achats :
Jean-Philippe DUCART (titulaire) (a), vice-président,
Françoise DOMONT-NAERT (suppléante) (c).
- Belgian Telecommunications Users Group (BELTUG) :
Danielle JACOBS (titulaire) (a).
- Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC) :
Marc VANDERCAMMEN (titulaire) (a),
Antoinette BROUYAUX (suppléante) (c).

Date de nomination : (a) 7 mars 2002.
(b) 27 août 2002.
(c) 5 décembre 2002.
(d) 18 décembre 2002.
(e) 13 mars 2003.
(f) à confirmer.

Date de démission : (g) 19 novembre 2003.

6. Calendrier des activités

Janvier 2003

- 29 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa septième séance plénière. Il adopte [l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet](#).

Février 2003

- 10 : [L'Observatoire des Droits de l'Internet](#) organise, en collaboration avec le Comité consultatif des questions scientifiques et technologiques de [la Chambre des Représentants](#), la Journée Internet 2003. Ce forum parlementaire sur l'internet se déroule dans la salle de congrès du Parlement et a pour titre « [Société de l'information : Faut-il légiférer ?](#) ».
- 10 : Le site du forum de discussion¹⁴ de l'Observatoire des Droits de l'Internet est accessible sur le web.
- 13 : L'Observatoire des Droits de l'Internet envoie une [contribution](#) à la préparation du sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Concrètement, l'Observatoire propose aux organisateurs de programmer la tenue d'un atelier sur la protection des mineurs sur l'internet lors du sommet mondial qui se tiendra à Genève en décembre 2003.
- 24 : Une délégation de l'Observatoire des Droits de l'Internet assiste au colloque « [Rewics 2003 - Rencontres wallonnes de l'Internet Citoyen](#) » (Charleroi).
- 25 : Un membre de l'Observatoire des Droits de l'Internet est reçu en audition (Paris, France) sur [l'avis n° 1 relatif à la protection des mineurs sur l'internet](#). Il rencontre ensuite ses homologues du [forum des droits sur l'internet](#) (France).
- 27 : Un membre de l'Observatoire des Droits de l'Internet participe à un atelier « [Quality labels for Web sites - alternative approaches to content rating](#) » (Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg).

Mars 2003

- 12 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa huitième séance plénière.

¹⁴ http://www.internet-observatory.be/internet_observatory/forum.htm

Avril 2003

- 07 : L'Observatoire des Droits de l'Internet écrit au Commissaire européen Erkki Liikanen pour collaborer aux travaux de l'*Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information* lorsque celle-ci sera mise en place.
- 30 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa neuvième séance plénière.

Mai 2003

- 14 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa dixième séance plénière.

Juin 2003

- 04-06 : Un membre de l'Observatoire des Droits de l'Internet rencontre des représentants de l'organisme « [Oxford Internet Institute](#) » (Oxford, Royaume-Uni) et de l'organisme « [Internet Watch Foundation](#) » (Londres, Royaume-Uni).
- 23-24 : Un membre de l'Observatoire des Droits de l'Internet se rend à Paris (France) pour rencontrer la présidente du [forum des droits sur l'internet](#), le conseiller spécial du premier ministre français et le responsable de la mission pour l'économie numérique.
- 25 : Le président de l'Observatoire des Droits de l'Internet rencontre des représentants belges ([SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie](#) ; Cabinet Télécommunications ; [CGRI - DRI](#) ; [CRID](#)). Cette réunion a pour but d'échanger des informations sur la préparation du sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)).
- 25 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa onzième séance plénière.

Juillet 2003

- 14 : L'Observatoire des Droits de l'Internet envoie une [contribution](#) à la préparation du sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)). Concrètement, l'Observatoire propose des amendements au projet de déclaration de principe et au projet de plan d'action.
- 15-16 : Un membre de l'Observatoire des Droits de l'Internet participe comme membre de la délégation belge à une réunion intersession qui se déroule au siège de [l'Unesco](#) (Paris, France). Elle s'inscrit dans le cadre du processus de préparation du

Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) dont la première phase se déroulera à Genève du 10 au 12 décembre 2003.

Août 2003

- 08 : Le Moniteur belge publie [l'arrêté ministériel du 15 mai 2003](#) approuvant le règlement d'ordre intérieur de l'Observatoire des Droits de l'Internet.
- 08 : Le Moniteur belge publie [l'arrêté ministériel du 15 mai 2003](#) modifiant l'arrêté ministériel du 7 mars 2002 portant nomination du président, des membres et suppléants de l'Observatoire des Droits de l'Internet pris en exécution de l'arrêté royal du 26 novembre 2001 et de l'arrêté royal du 23 octobre 2002 modifiant l'arrêté royal du 26 novembre 2001 portant création de l'Observatoire des Droits de l'Internet.

Septembre 2003

- 09 : La présidente du [forum des droits sur l'internet](#) (France) et le président de [l'Observatoire des Droits de l'Internet](#) (Belgique) sont reçues par Monsieur Erkki Liikanen, Commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information. Ce dernier accueille favorablement l'idée d'une étude sur la co-régulation de l'internet et la création d'un tel réseau en Europe.
- 09 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa douzième séance plénière.
- 17-20 : Un membre de l'Observatoire des Droits de l'Internet participe à une conférence « [Strategic Global Summit For E-Commerce](#) » (San Juan Capistrano, Etats-Unis).

Octobre 2003

- 21 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa treizième séance plénière.
- 28 : Une délégation de l'Observatoire des Droits de l'Internet assiste à une réunion de coordination au niveau belge. Cette réunion permet de fixer les positions de la Belgique pour le sommet mondial de la société de l'information (SMSI).

Décembre 2003

- 03 : L'Observatoire des Droits de l'Internet tient sa quatorzième séance plénière. Il adopte [l'avis n° 2](#) qui s'intitule « [Facteurs de succès de l'e-gouvernement](#) ».

- 10-12 : Une délégation de l'Observatoire des Droits de l'Internet participe à Genève (Suisse) à la première phase du sommet mondial sur la société de l'information ([SMSI](#)).
- 11 : Monsieur Erkki Liikanen, Commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information, annonce la création d'un [réseau européen](#) de co-régulation de l'internet. La Belgique y est représentée dans ce réseau par l'Observatoire des Droits de l'Internet.

Observatoire des Droits de l'Internet

Site internet

<http://www.internet-observatory.be>

Contacts

Président

Thibault Verbiest

Fax : +32 (0)2 506 63 08

E-mail : president@internet-observatory.be

Secrétariat

Pierre Strumelle (F)

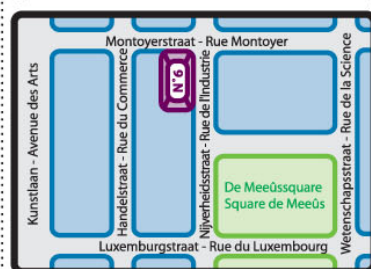
Tél : +32 (0)2 506 63 01

Fax : +32 (0)2 506 63 08

E-mail : secretariat@internet-observatory.be



- 1 Parc de Bruxelles
- 2 Arts-Loi
- 3 Rue de la Loi
- 4 Rue Belliard
- 5 Rue de l'Industrie
- 6 Palais royal
- 7 Trône
- 8 Rue du Trône
- 9 Rue de Luxembourg
- 10 Gare de Bruxelles-Luxembourg



Adresse

Rue de l'Industrie, 6
B - 1000 Bruxelles